



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 20 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 32

Date de la convocation à la réunion : vendredi 14 juin 2019

Secrétaire de séance : Madame Apolline MIGNOT

L'An deux mil dix-neuf, le 20 juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Ghislaine HOUEL, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE (arrivé à 19h12), Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ (arrivée à 19h24), Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Anne VÉRISSIMO, Madame Apolline MIGNOT, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS.

Excusés ou Absents : (6) Madame Florence LUZEUX (pouvoir donné à Mme Emmanuelle VANDOORNE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Madame Virginie ROSEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST), Monsieur Samuel DEVOYE (pouvoir donné à M. Philippe SIX), Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ (pouvoir donné à M. Jean-Denis VOSSAERS).

1 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTES

Vu en commission n°1 le mardi 11 juin 2019.

Rapport de Madame le Maire.

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires à la collectivité.

- Considérant la nécessité de supprimer et de remettre à jour le tableau des emplois non occupés,
- Vu l'évolution des effectifs municipaux et les courriers du Centre de Gestion du Nord portant avis des avancements de grades en Commission administrative paritaire (CAP) au titre de l'année 2019,
- Vu les avis de la CAP du Centre de Gestion en date du 11 juin 2019 au titre des avancements de grade et de promotions internes,
- Vu l'avis du Comité Technique du 6 juin 2019,

Madame le Maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune suite au recrutement du personnel, aux départs et évolutions de carrières avec la création au tableau des effectifs des 4 postes suivants :

Filière Administrative :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
Rédacteur Catégorie B	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent à temps complet

Filière technique :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
Adjoint Technique Catégorie C	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	1 poste permanent à temps complet

Filière médico-sociale :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
Puéricultrice Catégorie A	Puéricultrice de classe supérieure	1 poste permanent à temps complet
Agent social Catégorie C	Agent Social Principal de 2 ^{ème} classe	1 poste permanent à temps complet

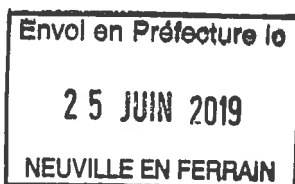
Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le tableau des effectifs dûment amendé est annexé à la présente délibération.

- **Oui l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

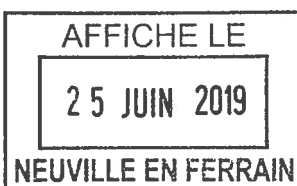


TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU

20-juin-19

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 20 juin 2019	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		247	4	251	207	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		187	4	191	156	
FILIERE ADMINISTRATIVE		48	1	49	38	
Directeur Général des Services -emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
attaché hors classe	A	1		1	0	
attaché principal	A	3		3	3	
attaché	A	1		1	0	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6	1	7	4	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	6		6	6	
Rédacteur	B	2		2	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10		10	8	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	14		14	13	
Adjoint administratif	C	4		4	2	
FILIERE TECHNIQUE		98	1	99	84	
Ingénieur principal	A	2		2	2	
Ingénieur	A	0		0	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	1		1	0	
Agent de maîtrise principal	C	8		8	8	
Agent de maîtrise	C	7		7	5	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8		8	7	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	28	1	29	28	
Adjoint technique	C	21		21	20	dont 1 agent à 32h 2 agents à 28 h - 3 à 30 h - - 1 à 18 h et 4 à 20 h - 1 agent à 23 h
Adjoint technique - Temps non complet - 14h50 hebdomadaires	C	6		6	3	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h50 hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h50 hebdomadaires	C	12		12	8	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		22	2	24	19	
Puéricultrice Hors Classe	A	2		2	2	
Puéricultrice de classe supérieure	A	0	1	1	0	
Puéricultrice de classe normale	A	1		1	1	
Educateur principal de jeunes enfants	A	3		3	3	
Educateur de Jeunes Enfants	A	0		0	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 20 juin 2019	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS						
Infirmière	B	0	4	251	207	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	5		0	0	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	1		5	5	
Agent social principal de 2ème classe	C	3	1	1	1	
Agent social	C	1		4	3	dont 1 à 15 h
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère cl.	C	4		1	0	dont 1 à 15 h
ATSEM principal de 2ème classe	C	2		4	3	
FILIERE CULTURELLE		8	0	8	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 8 h hebdomadaires	A	0		0	0	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	0	dont 1 à 8 h
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 3h30 hebdomadaire	B	1		1	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1		1	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0		0	0	
Adjoint du patrimoine	C	0		0	0	
FILIERE ANIMATION		10	0	10	9	
Animateur chef	B	0		0	0	
Animateur Principal de 1ère classe	B	3		3	2	
Animateur Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Animateur	B	0		0	0	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1		1	1	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	2		2	2	
Adjoint d'animation	C	4		4	4	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 20 juin 2019	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS						
FILIERE SPORTIVE						
Conseiller Principal de 2ème classe des A.P.S	A	1	0	1	1	
Conseiller des A.P.S	A	0		0	0	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Educateur des APS Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Educateur des A.P.S	B	0		0	0	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES						
Attaché territorial	A	60	0	60	51	
Chargé de mission	A	0		0	0	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	1	
Rééducateur de classe normale 12 heures hebdomadaires	B	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7		7	4	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1		1	1	
Adjoint technique	C	50		50	44	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50
EMPLOIS NON PERMANENTS						
Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique	B	80	0	80	28	
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	1	
Adjoint d'animation	C	30		30	21	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	4	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	1	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/CUI		5		5	0	
Apprenti		2		2	1	